



# **Avis sur la Politique des marchés 2017-6 – Accords commerciaux : Mise à jour des seuils**

Publié : le 2017-12-21

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le président du Conseil du Trésor 2017,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

N<sup>o</sup> de catalogue BT12-10F-PDF  
ISSN : 1491-5928

Ce document est disponible sur [Canada.ca](http://Canada.ca), le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé  
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Contracting Policy Notice 2017-6 – Trade Agreements:  
Thresholds Update

- > Comment vendre au gouvernement    > Politiques en matière d'approvisionnement
- > Avis sur la Politique des marchés et circulaires du CT - Marchés

# Avis sur la Politique des marchés 2017-6 - Accords commerciaux : Mise à jour des seuils

---

## Avis sur la Politique des marchés: 2017-6

**Date :** Le 21 décembre

**Aux :** Administrateurs fonctionnels, Finances et administration, de tous les ministères et organismes

**Objet :** Mise à jour sur les seuils pour les accords de libre-échange

## Résumé

Les seuils en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2019 pour les approvisionnements assujettis aux accords de libre-échange (ALE), dont le gouvernement fédéral fait partie, sont répartis ci dessous.

### Seuils

(en dollars canadiens, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019)

<b>ALÉ (Accord de libre-échange)</b>	<b>Entités (Ministères et organismes)</b>			<b>Les sociétés d'État / Entreprises du gouvernement</b>		
	<b>Biens</b>	<b>Services</b>	<b>Construction</b>	<b>Biens</b>	<b>Services</b>	<b>Construction</b>
<b>Ordres</b>						
<b><u>ALEC (Accord de libre-échange canadien)</u></b>	25 300	101 100	101 100	505 400	505 400	5 053 900
<b>Affaires internationales</b>						
<b><u>Chili</u></b> <sup>1</sup>	106 000	106 000	9 100 000	530 000	530 000	16 900 000
<b><u>Colombie</u></b> <sup>1</sup>	106 000	106 000	9 100 000	530 000	530 000	16 900 000

<b>ALÉ (Accord de libre-échange)</b>	<b>Entités (Ministères et organismes)</b>			<b>Les sociétés d'État / Entreprises du gouvernement</b>		
	<b>Biens</b>	<b>Services</b>	<b>Construction</b>	<b>Biens</b>	<b>Services</b>	<b>Construction</b>
<b><u>Union européenne</u></b>	237 700	237 700	9 100 000	Section A 649 100	Section A 649 100	9 100 000
				Section B 731 400	Section B 731 400	
<b><u>Honduras</u></b>	106 000	106 000	9 100 000	530 000	530 000	16 900 000
<b><u>Corée</u></b>	100 000	100 000	9 100 000	-	-	-
<b><u>ALENA (Accord de libre-échange nord-américain)</u></b>						
<b>Canada/États-Unis</b>	32 900	106 000	13 700 000	530 000	530 000	16 900 000
<b>Canada/Mexique</b>	106 000	106 000	13 700 000	530 000	530 000	16 900 000
<b><u>Panama</u></b>	106 000	106 000	9 100 000	530 000	530 000	16 900 000
<b><u>Pérou</u></b>	173 700	173 700	9 100 000	530 000	530 000	16 900 000
<b><u>Ukraine</u></b> <sup>1</sup>	237 700	237 700	9 100 000	649 100	649 100	9 100 000
<b><u>OMC (Organisation mondiale du commerce)-AMP</u></b>	237 700	237 700	9 100 000	649 100	649 100	9 100 000

1 Aux termes de l'accord entre le Canada et le Chili et de l'accord entre le Canada et la Colombie et de l'accord entre le Canada et la Ukraine, il y a une « transparence prolongée » des engagements à fournir des fournisseurs avec des renseignements concernant les approvisionnements dans le cadre desquels (1) ils ne sont pas autorisés à soumissionner, mais où un processus d'appel d'offres ouvert est utilisé et (2) la valeur de l'approvisionnement excède 124 000 \$ CAN pour le Chili et pour le Ukraine et 150 000 \$ CAN pour la Colombie.

# Contexte

Tous les deux ans, les seuils dans les accords commerciaux sont mis à jour. Cet avis modifie les seuils dans l'avis sur la politique des marchés 2015-3, en vue de fournir de nouveaux seuils, qui sont exprimés en dollars canadiens. Tous les seuils sont pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019.

# Exigences

Les avis de marché envisagé, également appelés avis d'appel d'offres, doivent être publiés pour les achats assujettis aux accords de libre échange. Jusqu'à ce qu'un seul point d'accès exigé par l'Accord entre le Canada et l'Union européenne soit créé, les ministères, les organismes et certaines sociétés d'État doivent publier leurs avis sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement, fourni par Services publics et Approvisionnement Canada, par l'entremise de la page [Appels d'offres](#), accessible sur le site Web [achatsetventes.gc.ca](http://achatsetventes.gc.ca).

# Références

1. Les accords de commerce concernant cet avis de politique sur les passations de marché ont été hyperliés au tableau ci-dessus.
2. [Règlement sur les enquêtes du Tribunal canadien du commerce extérieur sur les marchés publics](#)
3. [Politique sur les marchés du Conseil du Trésor du Canada](#)

# Demandes de renseignements

1. En ce qui concerne les questions de contenu, concernant les obligations d'approvisionnement du gouvernement, contenant tous les renseignements dans tous les accords commerciaux internationaux, veuillez communiquer avec **Affaires mondiales Canada** :

## Téléphone :

1-800-267-8376 (numéro sans frais au Canada)

613-944-4000 (dans la région de la capitale nationale du Canada et à l'extérieur du Canada)

Si vous êtes mal entendant ou si vous avez des problèmes d'élocution et que vous utilisez un texte par téléphone, vous pouvez accéder aux services ATS pour les personnes malentendantes de 9 h à 17 h. heure de l'Est, en appelant le 613-944-9136 (uniquement au Canada).

**Télécopieur** : 613-996-9709

**Adresse de courriel** : [engserv@international.gc.ca](mailto:engserv@international.gc.ca)

**Écrivez à l'adresse suivante** :

Services de demande de renseignements (SDR)

Affaires mondiales Canada

125, promenade Sussex

Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G2

2. Pour des renseignements concernant l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), veuillez communiquer avec le **Secrétariat du commerce intérieur (SCI)** :

**Téléphone** : 204-987-8094

**Adresse de courriel** : [pcaron@ait-aci.ca](mailto:pcaron@ait-aci.ca)

**Télécopieur** : 204-942-8460

**Écrivez au** :

#101 – 605, rue des Meurons

Winnipeg (Manitoba) R2H 2R1

3. Pour des renseignements sur la Politique pour les marchés du Conseil du Trésor (CT), veuillez communiquer avec Renseignements au public du SCT (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

Kathleen Owens

Contrôleuse générale adjointe, Secteur des services acquis et des actifs

Tribunal de dotation de la fonction publique

**Date de modification** :

2017-12-21